

Budget 2011 de l'Etat : opacité totale dans les effectifs du personnel, par Blaise Courvoisier, député

Y a-t-il réellement une volonté de dégraisser le mammoth étatique ?

Si oui, l'on devrait voir les effets d'une restructuration en profondeur qui se marque non seulement par :

- non seulement des fusions de services, une horizontalisation de secteurs ou une rationalisation informatique, par exemple
- mais aussi et surtout par une baisse drastique du nombre d'EPT (équivalent plein temps), seul baromètre de l'amélioration structurelle à moyen et long terme.

Pour cela il nous faut des chiffres qui soient comparables d'un budget sur l'autre. Nous l'avons déjà réclamé lors de la discussion sur les retraites anticipées, ces index ne sont toujours pas disponibles. Pour connaître la charge réelle en personnel de l'état, il faut en effet avoir le compte total du personnel étatique et paraétatique.

Depuis quelques années, divers services sont devenus des entités autonomes : HNe, CNP, SCAN, ou reçoivent une enveloppe globale comme l'université, cela représente des dizaines, voire des centaines d'emploi qui n'apparaissent plus dans les comptes étatiques mais qui néanmoins sont payés par les contribuables du canton sous forme de subventions.

Nous exigeons donc de l'état de recevoir pour les comptes prochains un chiffre d'EPT qui rassemble tous les emplois étatiques et paraétatiques, nous voulons aussi que dans le calcul de la dette de l'état, il soit mentionné un chiffre qui additionne la dette étatique et paraétatique, ce qui nous donnera une réelle idée du gouffre que nous créons pour les générations futures.

Dans le budget 2011, on signale une augmentation de 68,88 EPT pour le personnel de l'Etat avec cette jolie mention qu'il s'agit d'une augmentation technique...

Le DECS a + 21,43 EPT dans son compte Parc et Musée archéologique, mais le compte personnel en page 190 ne montre qu'une augmentation des charges de personnel de 64.000 francs, pas cher payé en archéologie !!!

Pire encore + 23,1 EPT au service des Sports, rubrique chalet mais en page 182 l'augmentation des charges de personnel n'est que de 26.480 francs, encore moins cher pour, il faut le dire une pléthore de personnel s'employant à nous ne savons quels chalets...

Les données à disposition des députés manquent de sérieux et c'est aussi une des raisons qui nous feront refuser le budget 2011.